

Département
de l'Isère

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mille vingt cinq, le 09 octobre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge MERCIER, Maire.

Nombre de conseillers : 12

Nombre de présents : 11

Etaient présents : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, ROSTAING Jean-Pierre, MONIN Florence, GAS Marcel, HUMBERT Régis, FANJAT Pierre, POURCHERE Jean-Daniel, ROMATIF Julien, GENTIL Dominique, GUERRERO Elisabeth,

Absent excusé : CICOCELLA Sébastien (pouvoir à GAS Marcel)

Date de la convocation : 02 octobre 2025

Secrétaire de séance : FAVRE-PETIT-MERMET Patricia

Objet de la délibération : Garantie d'emprunt pour l'opération AIH – 8 logements

Le maire présente au conseil municipal la demande d'Alpes Isère Habitat concernant une demande complémentaire de garantie d'emprunt.

Dans le cadre de l'opération de construction neuve de 8 logements PSLA en accession le prix de revient prévisionnel s'élève à 2 164 028.35 € TTC financé par un prêt PSLA d'un organisme de crédit bancaire estimé à 2 045 582.83 € et des fonds propres de AIH pour le reste à financer soit 118 445.52 €.

AIH nous sollicite pour l'obtention de l'accord de principe pour la garantie d'emprunt du PSLA ou un montant prévisionnel de 1 329 629 € qui correspond à 65% de la part à garantir sur cette opération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- Approuve la garantie à hauteur de 65% pour le projet de construction de 8 logements PLSA,
- Autorise le maire à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré ce jour, le 09 octobre 2025

Le Maire,
Serge MERCIER

